Amélioration

Ouverture des **livres généalogiques**

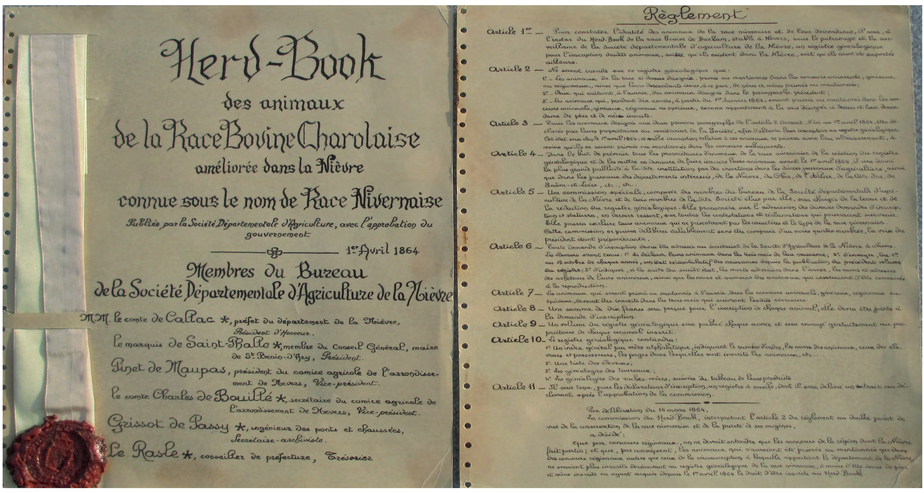

Les croisements charolais-durham ne font pas l'unanimité auprès des éleveurs. Les tensions sont vives entre les partisans de cette méthode et les défenseurs des souches charolaises locales.

Alors que les **croisements** vont bon train en **Nivernais vers 1830**, **certains éleveurs** choisissent d'**améliorer la race charolaise par elle-même**, à l'image de **Louis Massé**, installé dans la vallée de Germigny (Cher), qui sélectionne les animaux de son troupeau par une **consanguinité** soigneusement calculée. Sa vacherie très réputée fournit de nombreux élevages de la région.

Dans le même temps, **en Charolais-Brionnais**, les emboucheurs recherchent une **meilleure aptitude des animaux à l'engraissement** alors que la demande de viande bovine s'accroît. **Les charolais n'ont pas recours au croisement de leur race**, jugée presque parfaite, avec le durham, considéré comme inférieur.

Dès le **milieu du XIXe siècle**, **la sélection en race pure commence à supplanter les croisements**. Elle est à l'origine de la définition des races actuellement connues et de l'ouverture, sur le modèle anglais, des **premiers livres généalogiques**, **ou *herd-books***, **registres de filiations**, dans la seconde moitié du XIXe siècle tandis qu'un **portrait-type idéal** de chaque race est défini.

La Société d'agriculture de la Nièvre crée le ***herd-book* de la « race bovine charolaise, améliorée dans la Nièvre, connue sous le nom de race nivernaise »**, le **1er avril 1864 à Nevers**. 145 animaux (39 mâles et 106 femelles) y sont inscrits. 124 sont blancs, 18 blancs-froments et 4 jaunes. Ils appartiennent à 13 éleveurs dont 11 Nivernais et 2 du Cher. Le but du *herd-book* est « d'assurer le maintien de la pureté de cette belle race et contribuer à son amélioration par une sélection intelligente et continue ».

Quelques années plus tard, **en février 1887, est ouvert le *herd-book* de la « race bovine charollaise pure », à Charolles**.

Les deux livres coexistent jusqu'à leur **fusion en 1920**. Le livre généalogique prend alors le nom de « ***herd-book* de la race bovine charolaise** ». 269 élevages y sont inscrits : 149 issus du livre de Nevers et 120 de celui de Charolles, et 2 640 animaux. Le *herd-book* de 1920 est fermé : ne peuvent y figurer que des animaux dont les deux parents sont déjà inscrits.

Le livre d'attente...

En **1959** est créé un livre d'attente, appelé **livre B**, où sont consignés les sujets intéressants issus de troupeaux non inscrits et ne pouvant donc pas figurer au livre A. En outre, une femelle correspondant au standard accouplée à un mâle du livre A peut figurer au livre B. L'objectif est d'**agrandir la base de sélection**. Il existe aussi de bonnes souches en dehors du livre.

Consanguinité

Accouplement d'animaux de la même famille dans le but de fixer les caractères conformes au type d'animal recherché. Elle est plus ou moins forte selon le degré de parenté des sujets accouplés.

Les outils permettant d'améliorer la race aujourd'hui

- Le livre généalogique
- Les concours
- L'insémination et le testage
- Le contrôle des performances (pesée et pointage) et l'évaluation
- La qualification des meilleurs animaux
- L'indexation par l'INRA (comparaison des animaux par des méthodes statistiques prenant en compte les données scientifiques)
- La génomique, qui étudie le matériel génétique de l'animal pour déterminer sa valeur à la naissance

PAYS Charolais Brionnais
une nouvelle qualité de Vie
www.charolais-brionnais.fr